



## L'Assistante de Vie d'Archipel Domicile

Nous mettons un point d'honneur à vous proposer une prestation de qualité adaptée au maximum à chacun de vos besoins. En ce sens, nos Assistant(e)s de vie sont formé(e)s et diplômé(e)s.

Nous sommes attentifs à ce que les assistant(e)s de vie présentent les qualités suivantes :

- ▶ Bon relationnel, capacité à communiquer
- ▶ Autonomie dans le travail, équilibre et maturité
- ▶ Sens aigu de leurs responsabilités professionnelles
- ▶ Bonne compréhension des consignes écrites et orales
- ▶ Grande fiabilité de leurs prestations

Les assistant(e)s de vie assurent votre confort et votre sécurité.

Leur intervention vous permet de garder votre autonomie et de maintenir des relations avec l'extérieur, tout en respectant votre cadre de vie.

### Exemples d'aide à la vie quotidienne :

- ▶ Entretien du domicile
- ▶ Entretien du linge
- ▶ Repassage
- ▶ Aide aux sorties
- ▶ Courses
- ▶ Accompagnement aux rendez-vous
- ▶ Préparation des repas
- ▶ Aide à la prise des repas
- ▶ Surveillance des régimes alimentaires
- ▶ Aide à la toilette
- ▶ Aide à l'habillement
- ▶ Aide au lever et au coucher

L'assistant(e) de vie n'est pas habilité(e) à pratiquer des actes médicaux ou paramédicaux. Toutefois, une délégation de gestes de soins est possible lorsqu'elle est mise en place conformément à l'article L. 1111-6-1 du code de la santé publique

L'assistant(e) de vie n'est pas habilité(e) à effectuer des tâches lourdes d'entretien telles que le lessivage...

### L'assistant(e) de vie participe à votre bien-être :

L'assistante vie participe au soutien de la personne :

- ▶ par l'établissement d'une relation stable et de confiance, tout en gardant une certaine distance
- ▶ en mobilisant sa capacité d'écoute et de communication
- ▶ par le maintien du lien social :
  - \* en participant éventuellement à des démarches administratives courantes
  - \* en étant acteur essentiel de la coordination autour de la personne aidée (avec la famille, les soignants, les travailleurs sociaux, l'association)